# Le service ACCOMPAGNEMENT SOCIAL de la Caf des Landes

- ✓ informe et conseille les allocataires sur leurs droits et démarches (Caf et autres services publics)
- ✓ accompagne les familles allocataires avec enfant à charge pour trouver des solutions adaptées à leurs besoins



Mise à jour : août 2024 Conception : service Communication Caf des Landes Impression : Cpam des Hautes-Pyrénées Vous cherchez une place en crèche ? une assistante maternelle ? un centre de loisirs ?

Le bon réflexe, monthfant fr



Toutes les infos pour simplifier votre vie de parents, de la petite enfance à la jeunesse!



# **FAMILLES LANDAISES**





### **NOS AIDES POUR MIEUX GÉRER VOTRE QUOTIDIEN DE PARENTS**

Besoin de faire garder votre enfant sur des horaires décalés du fait de votre travail ou d'une formation? Sollicitez l'aide mensuelle à la garde en horaires décalés: conditions et imprimés disponibles sur caf.fr, rubrique Ma Caf/Vie personnelle/Imprimés Action sociale

Besoin d'être aidé à votre domicile pour faire face à un évènement déstabilisant votre équilibre familial? Sollicitez l'aide à domicile : ce dispositif permet de bénéficier de tarifs réduits pour l'intervention de professionnels à votre domicile. Renseignements auprès de l'ADMR des Landes: 05.58.41.40.30 ou www.admr.org

### De possibles aides personnalisées pour les familles avec enfants à charge dans le cadre de notre accompagnement social

Pour vous permettre de surmonter des évènements familiaux difficiles (décès enfant ou conjoint, séparation), ou sociaux (freins dans l'accès ou le maintien dans l'emploi, impayés de loyer, etc.), les travailleurs sociaux de la Caf peuvent mobiliser ponctuellement en votre faveur des aides d'action sociale dans le cadre d'un accompagnement social.



Guide des aides individuelles d'Action

> sur caf.fr rubrique Ma Caf Vie personnelle Je suis parent



### **NOS AIDES POUR MIEUX VIVRE DANS VOTRE LOGEMENT**

Pour améliorer vos conditions de vie. sollicitez nos aides à l'équipement ménager ou mobilier afin d'acquérir vos biens de 1ère nécessité via un prêt à 0% : conditions et imprimés de demandes disponibles sur caf.fr, rubrique Ma Caf/Vie personnelle/Imprimés Action sociale

Pour l'achat d'un équipement informatique permettant de faire vos démarches Caf de manière dématérialisée. sollicitez l'aide à l'informatisation : conditions et imprimés de demandes disponibles sur caf.fr, rubrique Ma Caf/Vie personnelle/Imprimés Action sociale

Vous louez ou vous êtes propriétaire d'un logement nécessitant des travaux d'amélioration énergétique, renseignez-vous sur l'aide complémentaire aux travaux d'économies d'énergie. Contactez notre partenaire Soliha au 05.58.90.90.51 ou www.landes.soliha.fr

## NOS AIDES POUR FAVORISER L'ACCES AUX LOISIRS/VACANCES **DES ENFANTS**

Pour les 3 à 17 ans : la carte d'identité vacances pour bénéficier de tarifs réduits dans les centres de loisirs, les espaces jeunes et les colonies de vacances : sans démarche de leur part, les familles éligibles reçoivent automatiquement cette carte et ses modalités d'utilisation en janvier (par mail ou à défaut, par courrier).

À partir de 16 ans, la bourse complémentaire de la formation BAFA: conditions et imprimés de demandes disponibles sur caf.fr, rubrique Ma Caf/Vie personnelle/Je suis un jeune

Pour les moins de 21 ans, l'aide au séjour linguistique : conditions et imprimés de demandes disponibles sur caf.fr, rubrique Ma Caf/Vie personnelle/Imprimés Action sociale

Pour les familles, sous conditions, l'aide aux vacances familiales AVF permettant des tarifs réduits pour un séjour dans un centre Vacaf: sans démarche de leur part, les familles éligibles aux aides aux vacances familiales sont automatiquement informées par la Caf au mois de février du montant de leur aide et des modalités d'utilisation.



La plupart de nos aides d'action sociale sont octroyées sous conditions de quotient familial inférieur ou égal à 794€.

Pour connaître votre quotient familial:

- Mon Compte sur caf.fr
- l'application mobile Caf Mon Compte